

A.T.E.

Société par actions simplifiée au capital de 5.000 euros

Siège social : 94 rue de la Belle Etoile

ZAC Paris Nord 2

95700 Roissy-en-France

984 675 470 RCS Pontoise

**EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 30 JUIN 2025**

Les soussignées,

La société **Urmet France**, société anonyme au capital de 600.000 euros dont le siège social est situé 94 rue de la Belle Etoile, ZAC Paris Nord 2, 95700 Roissy-en-France, 329 767 594 RCS Pontoise, représentée par Monsieur Ferruccio Cometto, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, ayant tous pouvoirs aux fins des présentes, .../...

La société **Etxean**, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros dont le siège social est situé 49 chemin Maheneko, 64210 Bidart, 929 595 189 RCS Bayonne, .../...

Seuls associés de la société A.T.E.,

Après avoir rappelé que la société A.T.E. répond à la définition des micro-entreprises au sens de l'article L. 230-1 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et que, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 du Code de commerce, il n'a pas été établi de rapport de gestion au titre dudit exercice,

Ont pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- .../...
- Décision à prendre en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- .../...

.../...

QUATRIEME DECISION

Décision à prendre en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce

Les associés, constatant qu'à la suite de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024, les capitaux propres s'élèvent à la somme de -187.260 euros et sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, décident, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de ne pas dissoudre la société.

Les associés prennent acte que la présente décision fera l'objet des mesures de publicité requises et que la situation de la société devra être régularisée dans les délais légaux.

CINQUIEME DECISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux décisions ci-dessus adoptées.

.../...

Certifié conforme.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a central vertical stroke, positioned above a horizontal line.

Le Président